

MAIRIE DE BOUSSENS
31360

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL

HAUTE-
GARONNE

Date de convocation :
12 octobre 2018

Nombre de conseillers
en exercice : 14

Délibération du Conseil
Municipal
(D.C.M.) N° 10.3

**Construction de 8
logements locatifs en cœur
de village**
Acceptation de sous-traitance
Entreprise Garonnaise de
Forage

L'an deux mille dix-huit et le 22 octobre, à 19 heures, le Conseil Municipal de la Commune de BOUSSENS, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie, sous la présidence de Monsieur **Christian SANS**, le Maire.

Présents : MM. SANS (Proc.), RAMEAU, Mmes GÉRARD, SAINT-SUPÉRY, MM. RIVIÈRE, AMOUROUX, LIVOTI, PIZZATO, Mme AIMONE-CAT (Proc.), M. ROUCH, Mme CAHUZAC.

Absente : Mme TONELLO.

Absentes excusées : Mme DALLA-ZANNA (Proc. à Mr SANS), Mme TOUZANNE (Proc. à Mme AIMONE-CAT).

Madame Sylvie GÉRARD est élue secrétaire de séance.

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que l'entreprise **SAS SEDEC S.A.S**, 15 rue Saint-Pé, 31260 SALEICH, souhaite sous-traiter la prestation **Réalisation de Micropieux**, qui lui a été attribuée lors du marché de travaux de construction de 8 logements locatifs en cœur de village.

L'entreprise **SAS SEDEC S.A.S** souhaite que l'entreprise **Garonnaise de Forage**, 8 rue Aristide Bergès, Z.I Le Casque, 31270 CUGNAUX, assure la sous-traitance pour les travaux relatifs à la prestation **Réalisation de Micropieux** pour un montant de **37 564.00 € HT** (trente-sept mille cinq cent soixante-quatre euros hors taxes) ;

Monsieur le Maire présente toutes les pièces fiscales, sociales et professionnelles des entreprises concernées ainsi que les déclarations de sous-traitance (DC4) et demande au Conseil Municipal de se prononcer quant à la demande de sous-traitance pour les travaux cités ci-dessus, formulée par l'entreprise **SAS SEDEC S.A.S**.

Après avoir ouï l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la demande de sous-traitance présentée par l'entreprise **SAS SEDEC S.A.S**, 15 rue Saint-Pé 31260 SALEICH, dans le cadre du marché de travaux de construction de 8 logements locatifs en cœur de village en faveur de l'entreprise **Garonnaise de Forage**, 8 rue Aristide Bergès, Z.I Le Casque, 31270 CUGNAUX, pour les travaux relatifs à la prestation **Réalisation de Micropieux** pour un montant de **37 564.00 € HT** (trente-sept mille cinq cent soixante-quatre euros hors taxes) ;

- d'autoriser Monsieur le Maire à signer les déclarations de sous-traitance (DC4).

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

.../...

**Au registre sont les signatures.
Affiché le 25 octobre 2018**

**Pour extrait conforme,
En Mairie, le 23 octobre 2018**

**Le Maire,
Christian SANS**

